



Formation générale à l'écriture littéraire et à ses techniques

(Formation présentielle)

Module 2 - S'approprier les techniques de bases du récit

La formation générale à l'écriture littéraire d'Aleph-Écriture s'appuie sur une régularité de pratique. Le cursus de 6 modules peut se dérouler sur une ou deux années selon votre choix. Il compte 138 heures en présentiel. Il s'adresse à quiconque souhaite développer son potentiel dans le domaine.

La formation est centrée sur la pratique. Elle propose de découvrir, partager et intégrer le processus, les techniques et les multiples savoir-faire inhérents à l'acte d'écrire, quels que puissent être, au-delà de l'atelier, les projets d'écriture des participants (personnelle, littéraire ou professionnelle).

Elle s'effectue dans le cadre d'un atelier d'écriture. Chacun est invité à écrire, à échanger et à faire entendre ses textes. Les intervenants permettent à chacun de se risquer, en confiance, dans le groupe. La pratique régulière et partagée de l'écriture donne l'occasion de progresser pas à pas et d'acquérir, outre une authentique fluidité rédactionnelle, les compétences fondamentales que requiert une écriture véritablement créative – c'est-à-dire orientée vers la création autonome.

Public

La formation générale à l'écriture littéraire et à ses techniques est ouverte à tous. Il suffit d'écrire couramment en langue française.

Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, elle existe également entièrement à distance ou en combinant ateliers présentiels et par e-mail (ateliers mixtes), dans une présentation détaillée distincte. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site ou auprès du secrétariat.

Prérequis pour le module 2 : avoir suivi le module 1 (ou l'équivalent, pour les participants qui viennent d'autres organismes de formation).

Objectifs

- **Se situer**

L'écriture relève à ses débuts, selon la formule de Vladimir Nabokov dans *Autres rivages*, de la « course d'orientation ». On cherche à se situer, on se construit des repères. Les textes d'auteurs utilisés pour les propositions ou à partir d'elles, qu'ils soient contemporains ou plus anciens, permettent de situer les techniques utilisées à la fois dans une histoire (littéraire) et dans une pratique personnelle en devenir.

- **Découvrir et s'approprier des techniques**

Il s'agit de s'approprier à la fois un processus général, celui de la production de textes complexes, et les compétences précises qui lui sont associées (à titre d'exemple : nommer une sensation, travailler la répétition et la variation, écrire en phrases brèves ou longues, utiliser ses rêves, tenir le journal d'un projet, créer un suspense, construire un récit).

- **Faire émerger son potentiel, affirmer une vraie fluidité rédactionnelle**

À travers la lecture de ses textes et les retours qu'il reçoit, de l'intervenant mais aussi des participants, chacun découvre ses points forts, ainsi que ceux qu'il sera amené à développer. Une réelle fluidité, issue du recours régulier à l'écriture, s'affirme. Chacun repère la singularité de sa propre langue écrite, qu'il déploie avec plus d'assurance. Les compétences rédactionnelles ainsi acquises peuvent être réinvesties de manière autonome, au-delà de la formation, dans l'écriture accompagnée de manuscrits, puis dans des projets personnels.

Contenus

La formation permet de progresser pas à pas, module par module. Vous choisissez votre rythme et votre moment favorable : le nombre de modules dans l'année qui vous convient, le créneau (matin, soir, samedi, dimanche, journée en semaine, vacances, par séances de 3 ou de 6 heures). Il convient, en revanche, de suivre les modules dans l'ordre : ils constituent un parcours pédagogique cohérent.

Module 2 : S'appropriier les techniques de base du récit

Un dispositif ludique vous invite à écrire un récit de quelques feuillets. Vous vous initiez pratiquement à certains arcanes de l'écriture narrative : donner à voir et à sentir ; mettre en place un suspense ; inventer des personnages ; organiser une intrigue ; utiliser des points de vue ; imaginer un dénouement (etc.). Vous repérez les tours de main essentiels à la narration d'une histoire (récapitulés dans un livret au terme du module). Vous produisez un récit de plusieurs pages, vous écrivez d'autres histoires, plus brèves. La jouissance d'imaginer un univers fictif ouvert se double d'un travail d'appropriation d'outils, qui vous permet de vous confronter, au-delà du module, à l'invention de nouveaux récits.

Méthode pédagogique

La méthode est *active*. Elle repose sur l'implication des participants comme de l'intervenant. Chaque participant écrit et lit sa production, bénéficie de retours personnalisés.

Pragmatique, elle vise la transformation effective du rapport à l'écriture des participants : l'émergence de leurs territoires d'écriture, de leurs potentiels, l'appropriation des savoirs et aptitudes que suppose l'écriture.

La méthode est également *interactive*. Les allers et retours entre l'écriture individuelle, la confrontation en sous-groupes et les échanges en grand groupe permettent de passer de ses propres textes à leur analyse : toujours pour permettre à chacun de trouver les moyens d'aller plus loin dans son écriture, dans ses projets.

La méthode est, enfin, *participative*. On part des questions et des textes des participants, on réinvente avec chaque groupe, selon un trajet chaque fois différent, cette aventure qu'est l'appropriation par chacun du processus d'écriture.

Modalités pratiques

Vous retrouvez votre groupe, constitué de 6 à 10 participants au maximum, à chaque séance. Vous écrivez à partir d'une proposition du formateur. Puis vient le moment d'explicitier ou travailler l'enjeu de la séance, puis de partager votre texte avec les autres et de bénéficier des retours du formateur et du groupe.

Évaluation

Développer de véritables compétences d'écriture ne se mesure pas seulement en fonction de techniques apprises. Il s'agit de développer un potentiel.

Les participants sont régulièrement invités à élaborer leurs questions méthodologiques. Ils sont accompagnés dans une démarche participative de construction des savoirs.

En fin de formation, et ceci quelle que soit la formule choisie (présentielle, par e-mail ou mixte), chacun peut s'interroger sur la singularité de son rapport à l'écriture, revenir sur son parcours et en mesurer l'inattendu afin d'imaginer, à partir de ce tremplin, les projets qui seront les siens.

Orientation

• Après le Module 2

Pour continuer à travailler le récit : les stages « Nouvelle » ; « Nouvelles brèves » ; « Nouvelle-instant » ; « Conte » ; « Écrire à Prague avec Kafka » ; « Techniques narratives » ; « Polar » ; « Roman » ; « Scénario » ; « Écrire des séries télé - Initiation ».

Module 2 : S'approprier les techniques de base du récit

Tarifs (prix nets de TVA)

PARIS

• 324 € le module pour les particuliers • arrhes 150 € • Form. perm. 648 €

LYON, BORDEAUX, LA ROCHELLE, TOULOUSE

• 288 € le module pour les particuliers • arrhes 150 € • Form. perm. 576 €

SOIRÉES • 19 h 30 - 22 h 30 • 24 h

- lundi • ouv. le 5 nov., 12 nov. 19 nov., 3 déc. et 10 déc. 2018, puis 7 et 14 janv. 2019
- lundi • A. Barbier • ouv. le 10 décembre 2018, puis 17 décembre 2018, 7 janvier 2019, 14 janvier 2019, 21 janvier 2019, 28 janvier 2019, 4 février 2019, 11 février 2019
- lundi • L. Naimski • ouv. le 11 mars 2019, puis 18 mars 2019, 25 mars 2019, 1 avril 2019, 8 avril 2019, 15 avril 2019, 6 mai 2019, 13 mai 2019
- mardi • ouv. le 4 déc. puis 11 et 18 déc., 15, 22, 29 janv. et 5 fév. 2019
- mardi • C. Rossli • ouv. le 04 juin 2019, puis 11, 18, 25 juin, 2, 9, 16 et 23 juillet 2019
- jeudi • A. Barbier • ouv. le 17 janv., puis 24, 30 janvier 2019, 6, 14, 21 fév., 14 et 28 mars 2019

JOURNÉES • 10 h - 17 h • 24 h

- lundi • V. Kittler • ouv. le 10 décembre 2018, puis 17 décembre 2018, 7 janvier 2019, 21 janvier 2019
- mardi • A. Targowla • ouv. le 20 novembre 2018, puis 4 décembre 2018, 18 décembre 2018, 8 janvier 2019
- jeudi • M. Jaeglé • ouv. le 11 oct., puis 11 et 18 oct., 8 nov. et 22 nov. 2018
- jeudi • A. Targowla • ouv. le 10 janvier 2019, puis 24 janvier 2019, 7 février 2019, 21 février 2019
- jeudi • B. Bricka • ouv. le 06 juin 2019, puis 20 juin 2019, 4 juillet 2019, 18 juillet 2019
- vendredi • A. Barbier • ouv. le 15 mars 2019, puis 29 mars 2019, 19 avril 2019, 10 mai 2019
- samedi • D. Tranier-Brard • ouv. le 29 septembre 2018, puis 13 octobre 2018, 27 octobre 2018, 10 novembre 2018
- samedi • O. Targowla • ouv. le 15 déc. 2018, puis 12 janv. 2019, 26 janv. 2019 et 9 fév.
- samedi • C. De-Saër • ouv. le 02 mars 2019, puis 16 mars 2019, 23 mars 2019, 13 avril 2019
- dimanche • D. Tranier-Brard • ouv. le 27 janvier 2019, puis 10 février 2019, 10 mars 2019, 24 mars
- dimanche • C. De-Saër • ouv. le 12 mai 2019, puis 26 mai 2019, 16 juin 2019, 30 juin 2019

WEEK-ENDS • 2 we • 10 h – 17 h • 24 h

- ouv. le 08 décembre 2018, puis 9 décembre 2018, 12 janvier 2019, 13 janvier 2019
- J. Rigonet • ouv. 12 janvier 2019, puis 13 janvier 2019, 9 fév., 10 fév 2019
- J. Rigonet • ouv. le 16 mars 2019, puis 17 mars 2019, 6 avril 2019, 7 avril 2019
- A. Baatard •ouv. le 11 mai 2019, puis 12 mai 2019, 8 juin 2019, 9 juin 2019
- C. Rossli •ouv. le 06 juillet 2019, puis 7 juillet 2019, 27 juillet 2019, 28 juillet 2019

INTENSIF • 4 jours • 10 h – 17 h • 24 h

- R. Combat-Weiss • du 29 octobre 2018 au 1er novembre 2018
- C. Berthelard • du 4 au 7 mars 2019
- E. Pavon-Dufaure • du 29 avril 2019 au 2 mai 2019

LYON

SOIRÉES • 19 h - 22 h • 24 h

- mardi • H. Massip • ouv. le 05 mars 2019, puis 19 mars 2019, 2 avril 2019, 9 avril 2019, 30 avril 2019, 7 mai 2019, 21 mai 2019, 4 juin 2019

JOURNÉES • 10 h - 17 h • 24 h

- samedi • H. Massip • ouv. le 09 mars 2019, puis 6 avril 2019, 27 avril 2019, 25 mai 2019

INTENSIF • 4 jours • 10 h - 17 h • 24 h

- S. Neron-Bancel • du 22 au 25 octobre 2019
- V. Chalfoun • du 22 au 25 juillet 2019

BORDEAUX

JOURNÉES • 10 h - 17 h • 24 h

- samedi • C. Berthelard • ouv. le 09 mars 2019, puis 6 avril 2019, 11 mai 2019, 15 juin 2019

LA ROCHELLE

JOURNÉES • 10 h - 17 h • 24 h

- dimanche • A. André • ouv. le 10 mars 2019, puis 7 avril 2019, 12 mai 2019, 16 juin 2019

Toutes nos activités peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation permanente (OPCA, AFDAS...) sur étude du dossier, ainsi qu'au titre d'un congé individuel de formation (CIF).